



Procès-verbal de la 83^{ème} assemblée générale statutaire de Cheseaux-sur-Lausanne, le dimanche 11 mars 2018

1. Bienvenue

Jean-Marc Reymond, président de l'orchestre d'accordéons Orcade de Renens, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Denis Etienne, président de l'ARMA, ouvre la 83^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il salue la présence de :

- nos présidents d'honneur : Raymond Brovarone et Bernard Cintas
- nos membres d'honneur : Suzanne Bigler, Pierre-André Chabloz, Janine Gaudin, Christian Glur, Stéphanie Paccot, Sophie Raboud
- nos invités : Yvonne Glur-Troxler et Markus Jordi (représentants d'Akkordeon Schweiz et de la SAA), Susanne Dill (représentante de la SALV), Peter Studer (président de l'association Mittelland Akkordeon Schweiz), Didier Simond (webmaster), Jérémy Schaffner (commission du CRSA), Sylvain Tissot (président de la commission musicale), Julien Tudisco (membre de la commission musicale), Jean-François Clément (syndic de Renens)

Il salue également les représentants de la presse et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Marinette Nydegger et Frédy Guignard (président-e-s d'honneur), Claude-Alain Antonelli, Philippe Joly, Jean-José Ruffieux, Gabriel Schott (membres d'honneur), Antonia Hungerbühler (Akkordeon Schweiz Ostschweizer Akkordeon-Musikverband), Lionel Chapuis, Christel Sautaux (commission musicale), Lucette Jacot (membre honoraire) et divers présidents de sociétés.

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui s'en sont allés, avec une pensée particulière pour Miriem Morerod, membre d'honneur.

1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

2. Administration

2.1. Présences

Les 52 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAAJu	17 (JU : 2, JUB : 4, NE : 11 (-2))	10	10
FCFRA	5	4	4
FCGEA	5	4	4
FCVDA	22	11	10
FCVSA	3	2	2
Total	52	31	30 (majorité requise : 16)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais, idéalement dans la nouvelle base de données ARMA, ou à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA, ou directement à fichier@accordeonsuisse.com. Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

2.2. Procès-verbal de l'AG du 12 mars 2017 à Moutier

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1. du président (D.Etienne)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (S. Kissling et C.Ingold)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (D.Duay)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission musicale (S.Tissot)

cf. Annexe 4

3.5. de la commission communication : journal (T.Michaud), Internet (D.Froidevaux), réseaux sociaux (C.Lebois)

cf. Annexes 5a, 5b et 5c

3.6. du caissier (J.Zuber)

cf. Annexe 6

3.7. des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, Jean-Marc Reymond et Philippe Demont, membres de l'orchestre d'accordéons Orcade de Renens, ont contrôlé les comptes 2017 de l'ARMA et des concours. Les bilans et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2017 sont conformes à la comptabilité. Ils certifient la bonne tenue des comptes, toutes les pièces justificatives nécessaires aux contrôles ayant été présentées. Ils recommandent d'accepter les comptes de l'exercice 2017 et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

3.8. Budget 2018

cf. Annexe 6

3.9. Discussion et approbation des rapports

Le président commente le budget 2018. Malgré une bonne réserve des comptes de l'ARMA, il est de plus en plus difficile que les cotisations suffisent à subvenir aux dépenses. Il devient nécessaire de chercher de l'argent auprès d'autres instances.

Il est regrettable qu'il y ait peu d'intérêt pour les formations proposées par la commission musicale. Afin de trouver un bon équilibre dans son programme, D.Etienne encourage les sociétés à poser des questions aux musiciens, directeurs, professeurs pour faire un retour à cette commission.

L'assemblée accepte tous les rapports par applaudissements.

4. Manifestations

4.1. CRSA

Le grand événement de cette année est sans conteste le CRSA à la Chaux-de-Fonds des 26 et 27 mai 2018. Eric Fénart, président du comité d'organisation, donne les dernières informations. Six sociétés, dont quatre suisses-alsaciennes, participeront au festival le samedi, ainsi que d'autres groupes avec accordéon. Quatre lieux sont prévus à cet effet. Pascal Contet jouera sur un film de B.Keaton. Mahatma Costa animera un atelier d'improvisation l'après-midi et donnera un concert le soir. Le CAB de Bulle et le Chœur symphonique de Fribourg donneront le Requiem de Mozart également le samedi soir. Le dimanche, neuf sociétés sont annoncées pour le festival et 25 pour le concours. Une cérémonie clôturera le CRSA à partir de 17h à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

D.Etienne remercie E.Fénart pour toute l'énergie déployée à l'organisation du CRSA. Cette prochaine édition s'annonce particulièrement dynamique, 2ème édition selon la nouvelle formule souhaitée par les sociétés de l'ARMA. L'ARMA est particulièrement satisfaite du nombre de sociétés inscrites, soit au festival, soit au concours, et également très heureuse que l'association Mittelland, aujourd'hui représentée par P.Studer, ait accepté son invitation avec pas moins de 12 groupes inscrits.

D.Etienne se réjouit d'ores et déjà d'y être et nous attend nombreux là-haut pour vivre cette fête de l'accordéon, pour encadrer et encourager tous ces jeunes musiciens.

4.2. Concours Suisse d'Accordéon

En 2019, l'ARMA organisera le prochain Concours Suisse d'Accordéon, toujours avec ses collègues de Suisse allemande Akkordeon Schweiz et la SALV – l'association des professeurs d'accordéon. Elle est toujours à la recherche d'une société organisatrice, soit en Suisse romande, soit en Suisse allemande pour l'organisation de concours. L'appel est lancé à toutes les sociétés ou groupement de sociétés. La société organisatrice s'occupe de la logistique du concours.

4.3. Festival des Musiques Populaires de Moudon

Daniel Duay transmet les salutations du comité de l'ARMP, l'Association Romande des Musiques Populaires, dans lequel il représente l'ARMA avec Carole Ingold. Le Festi Musiques Moudon aura lieu les 9 et 10 juin 2018. En consultant le site Internet

www.festival-moudon.ch, on se rend compte de la variété des musiques et des groupes qui y prendront part. Tous les concerts sont gratuits et faits pour les familles. Les inscriptions comme bénévoles se font par le biais du site.

4.4. Fête fédérale à Bulle 2021

La prochaine Fête fédérale aura lieu en terre romande, plus particulièrement fribourgeoise, à Bulle en 2021, organisée par les trois sociétés du sud du canton - le Club des Accordéonistes de la Ville de Bulle, l'Echo des Roches de La Roche et la Coccinelle de Vuippens-Marsens. Sophie Raboud, porte-parole du groupe de travail, donne quelques informations à ce sujet. La cellule de travail débutera en automne, un autre événement servant de répétition générale ayant lieu avant : la Fête fédérale des fifres et tambours. Le président d'organisation de notre fête est très impliqué dans celle-ci, de même que Lionel Chapuis. Ce dernier est également engagé dans le Gruyère Tattoo : des accordéonistes du CO de la Gruyère y feront une apparition afin de présenter notre Fête fédérale 2021. L.Chapuis est en rapport avec la saison culturelle du CO de la Tour-de-Trême pour que l'accordéon soit présent dans le programme de cette saison.

D.Etienne remercie S.Raboud et les trois sociétés pour leur engagement à l'organisation de cette fête. Il est conscient qu'elles sont au-devant d'un énorme défi, mais confiant car elles ont les ressources et les compétences pour réussir.

5. Relations

5.1. Akkordeon Schweiz

Au nom du comité d'Akkordeon Schweiz, Markus Jordi remercie l'ARMA pour son invitation à son AG. C'est un grand plaisir pour Yvonne Glur, Peter Studer et lui-même de passer cette journée à Cheseaux. Il y a plusieurs projets en commun : la Fête fédérale à Bulle, le séminaire de Sursee, Jeunesse + Musique, le développement de la SAA... Il remercie L.Chapuis, D.Etienne, S.Tissot et J.Zuber pour l'excellente collaboration et leur confiance.

Akkordeon Schweiz, c'est : 5 fédérations régionales, 88 sociétés, 1544 membres qu'elle lutte pour garder, tout en essayant d'en recruter de nouveaux.

5.2. Swiss Accordion Association

La SAA réunit pour l'instant les deux associations faïtières Akkordeon Schweiz et l'ARMA. Le comité est constitué de 6 personnes - 3 de chaque association - issues des comités respectifs. Rolf Rindlisbach (président), Denis Etienne (vice-président), Jacques Zuber (caissier), Markus Jordi (secrétaire), Lionel Chapuis (commission musicale). André Schreyer est membre démissionnaire pour des raisons professionnelles.

Les buts de la SAA sont de mieux défendre les intérêts de notre instrument au niveau fédéral, de patronner la Fête fédérale, de profiter des synergies possibles au niveau de la formation et de représenter l'accordéon suisse auprès des instances européenne et mondiale.

Le monde change et le rôle de la SAA est de définir les structures des associations faïtières afin qu'elles soient toujours à l'air du temps et efficaces en adaptant leurs structures.

La SAA peut chercher du soutien auprès de l'Office fédéral de la culture suite à l'adoption de la loi sur l'encouragement de la culture (LEC) : les subventions pour les associations faïtières à caractère national et le programme Jeunesse + Musique.

En 2017, la SAA a obtenu sa première subvention : Frs 60'000.- pour les quatre prochaines années à venir en deux versements. Trois critères sont importants pour l'obtention de cette subvention :

- L'association demandeuse doit avoir une envergure fédérale et représenter au minimum deux langues nationales.
- L'association doit avoir des projets en commun, des activités musicales et former des musiciens.
- L'association devait être plus âgée de 3 ans (l'âge respectif des deux associations membres a été pris en considération).

Les premiers Frs 30'000.- seront versés afin de faire vivre cette nouvelle association. Ils ne pourront pas simplement être distribués. La SAA doit avoir des projets et obtenir un vrai statut d'association faïtière fédérale. En 2019, elle présentera à l'Office fédéral un statut intermédiaire pour obtenir le reste du montant alloué.

Akkordeon Schweiz, SALV et IG Akkordeon (associations de professeurs) et l'ARMA se sont réunis afin de définir à quoi devrait ressembler la SAA. Ce groupe est soutenu par Herzka - Hector Herzig. Ce dernier est le président de l'association Jeunesse + Musique et a – notamment – participé à la réorganisation de l'association suisse des yodleurs.

L'association faïtière...

- entretient la collaboration, les échanges et le réseautage
- parle d'une voix unanime dans le paysage des associations
- représente les différents intérêts de manière équivalente
- soutient et conseille
- est ouvert à la nouveauté et aux régions
- a une structure dynamique
- encourage la formation et la formation continue

- considère les différents intérêts régionaux
- s'implique pour rechercher la relève.

Un groupe de projet, avec un membre de chaque association (D.Etienne pour l'ARMA) va travailler aux réflexions, à la rédaction des documents. Un groupe de soutien/contrôle, avec quatre membres de chaque association (J.Zuber, L.Chapuis, S.Paccot et J.Schaffner pour l'ARMA), aura la charge de vérifier que ce que le groupe de projet prépare est réaliste et devra apporter des idées.

Lors de l'AG 2019, la SAA pourra présenter la nouvelle organisation qui sera mise en œuvre en 2019-2020.

5.3. RTS

Depuis 2016, l'ARMA est active dans un groupe de travail constitué de différents organes faitiers, ceci en plus des conseillers musicaux, dont Lionel Chapuis est le représentant de l'accordéon.

L'année dernière a été mise sur pieds la plateforme Pop'Suisse de même que la 1ère édition de la Juniors Académie, avec la finale au Festi Musiques de Moudon en juin dernier.

Le projet pour cette année s'appelle « Noël en Musiques », un concours d'arrangements de mélodies de Noël pour encourager la création d'arrangements originaux inspirés de mélodies populaires de Noël. Il est ouvert aux compositeurs et compositrices de tous âges et de toutes nationalités, qui envoient leur œuvre qui sera évaluée par un jury. Si elle est retenue, le compositeur doit prendre contact avec une société afin de la faire jouer en direct dans un Kiosque à musiques. Chaque société peut également contacter un compositeur afin de l'inciter à faire le concours.

Certaines émissions du Kiosque à musiques sont devenues plurilingues. Les différentes émissions dédiées à la musique populaire de la SSR trouvent des synergies, avec effet pour les sociétés romandes qu'elles soient entendues dans toute la Suisse.

Le 24 novembre aura lieu un Kiosque à musiques dédié à l'accordéon.

Les sociétés sont encouragées à inviter le Kiosque à musiques en marge de leurs manifestations. La démarche consiste dans un premier temps à contacter Lionel Chapuis.

6. Elections

6.1. Confirmation des délégués de fédérations

D.Etienne lit la lettre de démission de Daniel Froidevaux qui souhaite se retirer du comité ARMA. Il désire penser à sa retraite après de nombreuses années passées dans la famille de l'accordéon, en tant que musicien, président de sociétés et de fédérations. Depuis 1996, en tant que président de l'AAJB, il a commencé à suivre les séances de comité de l'ARMA avec voix consultative, puis en tant que membre dès 2012. Il s'est occupé de la publication des articles sur le site ARMA ainsi que de la mise en place de la base de données ARMA. Il est l'initiateur de la nouvelle association regroupant les fédérations cantonales neuchâteloise (FCNA) et jurassienne (FCJUA) ainsi que l'AAJB en 2013.

Au nom de tous ses collègues du Comité ARMA et de toutes les personnes qui l'ont côtoyé au sein de ce comité, D.Etienne remercie chaleureusement D.Froidevaux pour tout le travail effectué pour les accordéonistes romands, pour son amitié et son soutien. Avec son départ, l'ARMA perd une encyclopédie de l'accordéon romand, un livre d'histoires sur la vie associative romande et beaucoup d'expérience bien utile parfois pour orienter plus justement les ardeurs de certains membres. L'ARMA a eu de la chance de pouvoir compter sur lui, sur son engagement, sur sa présence.

Il est proposé à l'assemblée de nommer D.Froidevaux comme membre d'honneur de l'ARMA, ce qui est accepté par acclamations !

D.Froidevaux remercie pour tout ceci et souhaite bon vent à l'ARMA et à ses sociétés.

Les présidents de fédérations confirment leurs délégués :

AAAJu : Eric Fénart, Christophe Von Kaenel (un 3ème délégué est à trouver)

FCFRA : Charlene Lebois et Marc Marmy

FCGEA : Fabienne Grandjean et Thérèse Michaud

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Kissling

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

6.2. Nomination des membres honoraires

L'ARMA a reçu cinq demandes pour les membres honoraires. Pour rappel, cette distinction est décernée aux membres qui ont exercé 60 ans et plus au sein d'une société.

AAAJu :

Samuel Arm – L'Amitié, Bevaix

Jacqueline Guinchard – L'Amitié, Bevaix

Lucette Jacot – Victoria, Les Ponts-de-Martel

Marlyse Kummli – Les Grillons, Bienne

FCVDA :

Nelly Montani – L'Aurore, Saint-Prex

Mmes Kummli et Montani, présentes, reçoivent des mains du président un diplôme et des fleurs. Les membres absents seront récompensés au sein de leur société respective.

7. Assemblée générale 2019

En tenant compte du tournus, la prochaine AG sera organisée en mars 2019 dans le canton de Genève, par la FCGEA.

NDLR : Contrairement à qui a été annoncé, l'AG aura lieu le 31 mars 2019 afin d'éviter qu'elle ne tombe en même temps que celle d'Akkordeon Schweiz.

S.Raboud demande à intervertir le tournus des AG afin que celle de 2021 se fasse en terres fribourgeoises afin de montrer les infrastructures de la future Fête fédérale.

2020 : AAAJU

2022 : FCVSA (au lieu de FCFRA)

2024 : FCVDA

2021 : FCFRA (au lieu de FCVSA)

2023 : AAAJu

2025 : FCGEA

8. Propositions

8.1. des fédérations

Aucune proposition.

8.2. du comité romand

8.2.1. Programme Jeunesse et Musique (J+M) – Aide à construire la relève de l'accordéon !

Le programme Jeunesse et Musique (J+M) est un programme de la Confédération qui a pour objectif d'amener les enfants et les jeunes à pratiquer des activités musicales et de promouvoir leur développement et leur épanouissement sous un triple aspect pédagogique, social et culturel. Il s'agit d'un programme général d'encouragement des enfants et des jeunes.

Le programme J+M repose sur trois piliers : le soutien à des cours de musique pour enfants et jeunes de 6 à 20 ans (dès 2017), le soutien à des camps de musique pour enfants et jeunes de 6 à 20 ans (dès 2017) et le soutien à la formation de base et continue des moniteurs de ces cours et camps (dès 2016). La formation de base et la formation continue sont données sous forme de modules et par discipline musicale.

Le programme J+M forme les moniteurs, qui dans le cadre de cours ou de camp musical, enseignent et transmettent le plaisir de la musique aux jeunes musiciens.

Les moniteurs ont l'obligation de suivre une formation qui s'acquiert dans le cadre d'un système de module en trois phases :

- Formation de base
- Musique
- Pédagogie

Ensuite, les moniteurs J+M ont l'obligation de faire de la formation continue.

L'avantage est que lors de l'organisation de cours ou d'un camp, le moniteur J+M a la possibilité de demander des contributions à l'Office fédéral de la culture. Par ex., pour un camp de 7 jours avec 35 participants, une subvention de 4'950.- peut être obtenue.

L'ARMA encourage tous les professeurs et directeurs à s'intéresser à cette formation. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site de l'Office fédéral de la culture ainsi que les différents formulaires d'inscriptions.

Julien Tudisco illustre ces propos en précisant que la première journée de formation est un cours de base gratuit organisé en plusieurs endroits en Suisse, expliquant comment faire les demandes de subvention. Les professeurs suivent seulement ce cours de base, valable pour trois ans, puis renouvelable. Les personnes sans master (présidents, directeurs...) suivent le cours de base puis un module complémentaire musique et pédagogie.

8.2.2. Fête fédérale Jeunesses musicales Burgdorf

Les Jeunesses musicales suisses – dont la SAA fait partie, représentée par Yvonne Glur - organisent tous les 4 ans une Fête fédérale d'orchestres pour jeunes. Tous les types d'orchestres sont concernés, aussi bien les fanfares, chœurs, orchestres symphoniques, ensembles et désormais les orchestres d'accordéon. La prochaine édition aura lieu à Burgdorf les 21 et 22 septembre 2019. C'est une excellente opportunité pour permettre aux jeunes de tous horizons de pouvoir se rencontrer et échanger. Tous les orchestres de juniors sont invités à prendre bonne note de cette date.

8.2.3. Akkordeon-Wochenende Sursee

C. Ingold fait part de l'événement devenu incontournable dans le monde de l'accordéon suisse-allemand : le séminaire « Akkordeon-Wochenende Sursee » qui a eu lieu cette année pour la 11ème fois les 21 et 22 janvier 2018. Parmi l'offre multilingue proposée, les

amateurs de musique ont eu la possibilité de suivre des formations variées, passionnantes et adaptées à chacun. Le musicien et compositeur Hans-Günther Kôlz a amené une littérature musicale nouvelle et populaire pour orchestre d'accordéon. Le musicien bien connu Wolfgang Russ a dirigé une classe nommée "Jazz – you can". Lionel Chapuis a emmené les musiciens dans le monde des comédies musicales et Julien Tudisco dans celui de Piazzolla. Le samedi soir, un concert a été donné par l'orchestre JAO (das Jugend Akkordeon Orchester) et le jeune talent italien Alessandro Pagliari. La prochaine édition, que C. Ingold recommande, aura lieu début 2019.

8.3. Divers

Lisette Maulaz annonce la vente d'un accordéon. On lui suggère la possibilité de mettre cette information sur le site de l'ARMA, dans la rubrique Petites annonces.

D.Etienne passe la parole à Jean-François Clément, syndic de Renens, très impressionné par les riches activités proposées par l'ARMA.

D.Etienne remercie la société Orcade de Renens, son comité et son président, pour leur excellente organisation de ce week-end et de cette assemblée. Il remercie également Eric Fénart qui s'avère être un coordinateur hors pair entre le comité romand et la société organisatrice de l'assemblée.

Le président clôture l'assemblée en remerciant les sociétés pour le soutien et la confiance qu'elles accordent au comité romand. Il leur souhaite tout le meilleur dans leurs futures activités musicales et autres et se réjouit de les retrouver lors de prochaines manifestations.

F.Grandjean/09.2018

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 83e assemblée générale. C'est, pour le comité et moi-même, un moment palpitant de se retrouver devant vous tous et de vous présenter les fruits d'une année riche de travail, au service de l'accordéon romand, également vous parler d'avenir.

Parmi les différents thèmes qui ont animé cette année, je citerai tout d'abord le concours suisse qui après bien quelques années s'est exporté en Suisse allemande, plus précisément à Reiden. Le concours s'est magnifiquement déroulé et nous avons vu concourir un nombre réjouissant de candidats. Un nombre si important qui nous a poussés à devoir changer de lieu quelques semaines avant la manifestation et qui contre toute attente a eu un effet négatif sur les finances. Je remercie chaleureusement les organisateurs, aujourd'hui représentés par Yvonne Glur, la commission musicale et tous ceux qui ont œuvré pour ce concours.

Cette année aura également vu éclore le journal ARMA sous sa forme électronique. L'objectif était d'avoir plus d'articles, de photos, de relayer plus d'information, mais surtout qu'il soit plus facilement diffusé à tous les accordéonistes. L'objectif est atteint même si une marge de progression est toujours possible. Nous avons également participé à la création de la plateforme Pop'CH sur les réseaux sociaux. Tous ces éléments pour placer les orchestres d'accordéons et tous les accordéonistes dans la mouvance de la communication. Ici, je n'ai qu'un seul mot d'ordre ! Participez !

Sous quelle forme sera la vie associative dans 10 ans ? Belle question qui préoccupe tant les différents responsables d'associations, on l'espère les politiques et vous tous chers sociétaires. Est-ce que toute forme de vie associative aura disparu, rongée par l'individualisme triomphant ? Ou alors assisterons-nous au retour de la vie associative d'antan ?

Personnellement, je crois ni en l'une ni en l'autre. Je suis un convaincu des valeurs et des bienfaits d'une association, qu'elle soit musicale, culturelle ou sportive. Une association permet à des gens de se rencontrer et de partager une passion, un moment ensemble. Elle contribue à la cohésion sociale de notre pays, à une forme d'intégration et à maintenir des valeurs et des traditions. Mais faire vivre une association ne veut pas dire vivre dans le passé. Notre rôle à tous est de moderniser, d'adapter nos structures à notre nouveau mode de vie, avoir la conviction que le futur sera mieux que le passé !

Pour préparer ce futur, votre serviteur et quelques-uns de ses collègues se sont également beaucoup investis au sein de la SAA, association faîtière, qui, à terme et si nous travaillons correctement, devra représenter tous les accordéonistes. Ceci non pour un but idéologique, mais bien pour défendre au mieux les intérêts de notre instrument auprès des instances politiques, qui, il est vrai prennent de plus en plus d'importance dans la vie associative et culturelle. Pas pour contrôler, mais bien pour soutenir sous différentes formes la pluralité des associations culturelles en Suisse. Pour nous, chers accordéonistes, nous devons participer à ce changement et ça passe par une adaptation de nos structures, ce sera le grand chantier pour cette année. Nous bâtissons des ponts au-dessus de la Sarine pour construire le futur et se faire rencontrer les accordéonistes de toute la Suisse car ensemble nous serons plus forts.

Nous sommes particulièrement sensibles à la relève de nos sociétés. Nous devons constater que, parfois, malgré beaucoup d'énergie déployée, les jeunes musiciens font défaut dans nos sociétés. Alors que en parallèle, les classes de conservatoire sont pleines et il y a une multitude de professeurs qui forment des élèves sans être particulièrement associés à une société. Notre stratégie est de se faire se rencontrer les gens et les inviter à travailler ensemble.

J'arrive à l'épilogue de mon rapport qui ne saurait se terminer sans remercier mon comité pour tout le travail qu'ils ont réalisé cette année et qu'ils ont la joie de vous présenter aujourd'hui. C'est vraiment une chance de pouvoir compter sur des gens si motivés et passionnés. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Aujourd'hui, je suis fier du travail de cette dernière année et de ce que nous allons vous présenter aujourd'hui. Aussi je vous demande toute votre attention, d'exercer un regard critique et constructif et de nous soutenir dans le chemin que nous vous proposons.

Merci.

Denis Etienne

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

Mesdames, Messieurs,

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat et ses collègues en assurent la formation.

Actuellement, il y a 3 élèves qui sont en 2ème année de formation (1 Fribourgeois, 1 Vaudoise et 1 Neuchâteloise) ainsi qu'un élève neuchâtelois en 3ème année. Nous sommes très fiers d'eux, et leur souhaitons plein succès pour la suite et fin de leur cursus ! Nous vous rappelons qu'ils se tiennent à disposition des sociétés pour soutenir les directeurs lors de journées ou week-ends musicaux.

Et pour rendre tout cela plus concret, nous organisons pour la troisième fois une journée portes ouvertes au conservatoire de Lausanne le samedi 23 juin 2018.

Donc, si vous ou l'un de vos musiciens êtes intéressé par la direction d'orchestre d'accordéonistes, mais n'avez jamais osé vous lancer ou êtes tout simplement curieux, cette journée est faite pour vous ! Le but de cet événement est de vous permettre de découvrir cette filière, et aussi de vous essayer à la direction. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les professeurs et les élèves actuellement en formation avec lesquels vous pourrez vous entretenir.

Le programme de la journée sera le suivant :

- Dès 9h30 : Accueil dans le hall principal du conservatoire de Lausanne
- 10h-12h : Observation d'un cours donné aux élèves directeurs actuellement en formation
- 12h-13h : Pause pique-nique
- 13h-14h30 : Possibilité de s'essayer à la direction avec un orchestre d'accordéon

N'hésitez pas à parler de cette journée autour de vous, et à venir y assister, car il ne faut pas oublier que sans directeur, les sociétés d'accordéon n'auront pas d'avenir.

Toutes les personnes qui souhaiteraient des informations plus détaillées sur cette journée au conservatoire sont priées de prendre contact avec Carole Ingold ou moi-même.

Merci pour votre attention.

Stéphanie Kissling – Carole Ingold

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

L'année passée une importante manifestation s'est déroulée en Suisse allemande.

Le 21 mai 2017 s'est tenu à Reiden dans le canton d'Argovie le Concours Suisse d'Accordéon (CSA). Il y a eu environ 180 candidats répartis en 22 catégories. Ce fut un très bel événement. Merci à la société organisatrice emmenée par Yvonne Glur-Troxler ainsi qu'au président du Concours Sylvain Tissot. Merci également à David Marandola qui a succédé à Christian Klaus et a su relever les défis techniques de l'émission des diplômes et des résultats de ce concours. Je me réjouis de travailler à l'avenir avec toi. Un grand merci également à toutes les musiciennes et tous les musiciens du jour qui ont fait honneur à ce Concours Suisse.

Le prochain Concours Suisse aura lieu en 2019. Nous sommes à la recherche d'une société pour son organisation. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à nous contacter.

En 2018, une manifestation à venir mérite une inscription dans vos agendas. Il s'agit du Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes (CRSA).

Le prochain CRSA se déroulera les 26 et 27 mai 2018 et est organisé par la société Patria de la Chaux-de-Fonds. Cette société fête également ses 90 printemps cette année. Un site peut être consulté pour cette manifestation : <http://crsa.accordeonsuisse.com>
Je n'en dis pas plus car Eric Fénart, membre de la société organisatrice, et Jérémy Schaffner, responsable de la commission CRSA, vous en diront davantage au point 4.1 de l'ordre du jour.

Mon tour d'horizon des concours prend fin.
Merci de votre attention et bonne assemblée.

Pour la commission concours,
Daniel Duay

Annexe 4 : Rapport de la commission musicale

Séminaire Accordage et Réparation

Le 8 avril 2017, nous avons organisé un séminaire d'organologie chez Dominique Salgat. La bonne dizaine de participants a pu bénéficier de conseils avisés et a profité de poser toutes les questions relatives à notre instrument. Un tout grand merci à M. Salgat pour son accueil et sa disponibilité.

Séminaire sur la gestion du trac

Le 6 mai, nous avons mis sur pieds un séminaire sur la gestion du trac avec Madame Mary-Jane Steinmetz au Conservatoire de Lausanne. Nous n'avons reçu que deux inscriptions pour ce cours. Les deux participantes ont du coup profité pleinement de l'expérience de Madame Steinmetz.

Concours Suisse d'Accordéon à Reiden

Le 21 mai a eu lieu le Concours Suisse d'Accordéon à Reiden. Nous avons reçu 183 inscriptions pour cette manifestation, soit 76 de plus que lors de l'édition 2015 à Lucens. Cette forte participation nous a tout particulièrement réjouis. Nous remercions tous les professeurs pour leur confiance et adressons encore nos plus vives félicitations à tous les participants ! Je tiens également à remercier chaleureusement l'orchestre d'accordéons de Brittnau et leur présidente d'organisation, Mme Yvonne Glur pour la mise sur pieds de cet événement.

Avant la remise des prix, nous avons pu apprécier l'excellente prestation de l'Orchestre des jeunes accordéonistes de Suisse romande sous la baguette experte de Pierre-André Krummenacher. Un ensemble de qualité dont le plaisir à jouer était très communicatif.

Concours de composition pour orchestres d'accordéons

Nous avons lancé un concours de composition pour orchestres d'accordéonistes en partenariat avec les éditions musicales AME-LYSS. Le 10 décembre dernier a eu lieu le concert de créations à Granges-Marnand. Les directeurs et professeurs de Suisse romande n'ont répondu que très partiellement au projet. Nous leur avons adressé une invitation pour rejoindre l'orchestre formé pour l'occasion. Les réponses ont été éparses. Nous avons malgré tout mené à bien ce projet et avons eu un plaisir non dissimulé à présenter toutes ces nouvelles œuvres au public présent. Deux pièces ont été primées :

1er prix pour la pièce Facetten de Wolfgang Russ

2ème prix pour la pièce Am Genfersee de Stefan Hippe.

Ces pièces ont également été choisies comme pièces imposées du prochain CRSA à la Chaux-de-Fonds. Je réitère tous mes remerciements aux éditions AME-Lyss pour leur soutien à ce concours.

Orchestre des Jeunes, Saison 2017-2018

N'ayant reçu que 3 inscriptions pour la saison 2017-2018, l'orchestre des jeunes n'a pas été reconduit pour cette saison.

Formation continue de direction

Une nouvelle formation continue de direction a débuté au mois de janvier avec Madame Aline Roy. Dans le prolongement de la formation proposée par Lionel Chapuis la saison précédente, il s'agit ici de se former en conditions réelles sur le terrain. Trois personnes ont montré de l'intérêt pour ce séminaire. Nous remercions Madame Aline Roy pour son engagement ainsi que les différentes sociétés qui ont accepté d'accueillir ce groupe de travail dans leurs répétitions.

Masterclass avec Monsieur Vincent Lhermet

Le 21 avril prochain aura lieu une masterclass avec l'accordéoniste français Vincent Lhermet au Conservatoire de Fribourg. La masterclass est ouverte à tous, en tant que participant ou en tant qu'auditeur libre. Le délai d'inscription est fixé au 31 mars.

Ne manquez pas le concert qui sera donné à 20h à l'église Saint-Justin à Fribourg. Vincent Lhermet nous présentera son projet Cantares Mexicanos, un voyage au pays des Aztèques. Bienvenue à chacun !

Réflexion plus générale

Avec la Commission musicale, nous avons eu une réflexion plus générale sur la place de la formation au sein de l'ARMA. Qu'est-ce que l'ARMA peut vous apporter dans vos sociétés ? Quels peuvent être les bénéfices auprès de vos directeurs et de vos professeurs ? Quelles sont vos attentes, vos besoins, vos intérêts ? Quelle est votre vision d'avenir pour votre société ? Qu'est-ce qui est mis en place pour la jeunesse ?

Nous engageons beaucoup d'énergie en mettant sur pieds différents projets qui nous paraissent essentiels, pour un public le plus large possible. Malheureusement, nous déplorons un manque de répondant. Est-ce que les formations proposées sont inintéressantes ? Est-ce que les besoins sont inexistantes ?

Je vous rappelle que toute proposition de formation continue est la bienvenue. Vous pouvez me contacter par mail, par téléphone et je ne manquerai pas de transmettre vos idées à la Commission musicale. Cette Commission est là pour vous, pour répondre à vos attentes. N'hésitez pas à transmettre le message au sein de vos sociétés.

Sylvain Tissot

Annexe 5a : Rapport de la commission communication : journal

Mesdames et messieurs, chers délégué(e)s,

Voilà maintenant une année que le journal de l'ARMA est passé du format papier au numérique puisque l'édition du mois de janvier 2017 était la dernière imprimée et envoyée par la poste. Il est donc temps de faire un petit bilan de ce changement.

Cette nouvelle version du journal a été très bien accueillie et nous avons reçu plusieurs retours positifs. Evidemment, il y a eu de petits « bugs » au début, qui ont heureusement pu être très vite corrigés. Ouverts aux différentes critiques, remarques et propositions, nous ne cessons d'améliorer le site pour satisfaire un maximum de personnes.

La parution des trois numéros a été rééquilibrée dans l'année. Nous avons donc actuellement de nouvelles publications chaque 15 janvier, 15 mai et 15 septembre. Les articles qui alimentent les différentes rubriques du journal laissent paraître la diversité des activités des sociétés d'accordéon en Suisse romande, mais proposent aussi de riches informations autour de l'accordéon en Suisse et au-delà.

Si on analyse brièvement quelques chiffres, voilà ce qu'il en ressort : la fréquentation du site du journal a débuté tout en douceur. Le mois de mai a attiré un peu plus de 400 visiteurs pour ensuite stagner à 10 visites par jour en moyenne de juin à août. Pour l'édition du mois de septembre, nous avons doublé le nombre de visiteurs. D'octobre à décembre, il y a eu en moyenne 15 visites du site par jour. Puis les chiffres ont explosé avec l'édition de janvier 2018 avec 3420 visiteurs durant le mois pour ensuite avoir en moyenne 23 visites par jour. Cette évolution est très encourageante et j'espère qu'elle va continuer. Pour cela, il est important que chacun fasse le relai et invite son entourage à aller visiter le site du journal (www.journal-arma.ch).

La page de l'agenda du journal étant la plus visitée du site, n'oubliez pas d'y annoncer vos différentes manifestations.

Encore un petit chiffre... 11 personnes sont abonnées à la version papier.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont rédigé des articles pour les différentes éditions. Et n'hésitez pas à nous envoyer vos textes, photos et vidéos pour les prochaines parutions.

Thérèse Michaud

Annexe 5b : Rapport de la commission communication : Internet

Concernant le site internet de l'ARMA, il est à signaler une importante nouveauté : la corrélation journal et site internet.

Depuis le début de cette année, le journal a pris la forme électronique et est accessible depuis le site internet ARMA, rubrique JOURNAL.

De ce fait, il n'existe plus qu'un AGENDA et chaque société ARMA est responsable d'annoncer ses manifestations via le site ARMA, rubrique "JOURNAL / AGENDA / PROPOSER UN EVENEMENT".

Daniel Froidevaux

Annexe 5c : Rapport de la commission communication : Réseaux sociaux

Depuis la dernière Assemblée générale de l'ARMA, Pop'Suisse a beaucoup évolué. Notre page possède plus de 1'200 likes. Notre vidéo la plus performante a été vue plus de 20'000 fois et a été partagée pas moins de 230 fois sur les réseaux sociaux. Ces chiffres sont gigantesques et jamais nous n'avions pensé un jour atteindre un aussi grand nombre de personnes.

Peut-être nous avez-vous croisé lors du dernier concours suisse de l'accordéon à Brittnau en mai 2017 avec une drôle de caméra. En effet, la RTS nous met à disposition des caméras d'excellentes qualités nous permettant de filmer les moments forts de nos associations de musique et d'être en direct sur Facebook.

Nous avons mis la jeunesse à l'honneur l'été dernier étant donné que nous avons été présents lors de la finale de la Juniors Académie à Moudon et avons mis les pieds dans un camp pour jeunes, organisé par l'Hirondelle de Prilly et l'UAM de Genève. Nous avons ensuite eu la chance de pouvoir nous glisser dans les coulisses d'Avenches Tattoo. Au mois de novembre, nous nous sommes rendus à la Chaux-de-Fonds, afin de faire connaissance avec la société organisatrice du prochain CRSA. Dernièrement nous avons participé aux Workshops de Sursee.

Au niveau de l'accordéon, ce sont toujours Joël Singy et moi-même qui gérons tous les événements se rapportant à l'accordéon. Nous nous occupons de filmer ainsi que de poster vidéos et photos sur les pages Facebook de l'ARMA et de Pop'Suisse. Concernant les montages vidéos, nous avons la chance de pouvoir compter sur Régine Lehmann qui nous fournit un remarquable résultat en un moindre temps. Un grand merci à elle pour son efficacité.

Nous aurons tout prochainement une formation organisée par la RTS afin de connaître toutes les possibilités que nous offrent les caméras OSMO et de faire des prises ainsi que des montages de meilleures qualités.

Concernant nos futurs reportages au sein de l'accordéon, vous aurez le plaisir de nous rencontrer au prochain CRSA. Si vous souhaitez que nous venions jeter un œil lors d'un de vos concerts ou événements particulier, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse email popsuissecontact@gmail.com. Sinon, rdv sur Facebook : liker, partager et parler de notre travail autour de vous.

Charlène Lebois

Annexe 6 : Rapport du caissier et budget 2018

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2017

CHARGES			PRODUITS		
	2017	2016		2017	2016
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	5'311.65	5'313.00	Cotisations et Suisa	10'211.10	11'013.00
Assemblée générale	2'504.60	2'313.70	Intérêts	-	12.20
Frais de comité	144.30	38.30	CM - formation & orch. jeunes	-	5'150.00
Frais de déplacement	1'928.80	2'931.40	Dissolution provision journal	2'950.00	-
Journal	3'405.40	-	Bénéfice Journal	-	484.43
Diplômes	20.00	66.40	Perte de l'exercice	2'304.76	2'105.94
Site Internet	48.21	45.00			
Cours de direction	-	300.00			
CM - séminaires & composition	842.00	779.30			
CM - déplacement et divers	670.70	5'150.00			
Intérêts et frais de banque	259.70	156.47			
Amortissements	200.00	999.00			
Frais divers	130.50	673.00			
	15'465.86	18'765.57		15'465.86	18'765.57

BILAN AU 31.12.2017

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2017	31.12.2016		31.12.2017	31.12.2016
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
UBS usage général	4'520.21	2'708.86	Passifs transitoires	2'805.21	5'513.80
UBS Commission musicale	16'712.23	22'596.68	C/c Concours MRA/CRSA	1'217.55	4'217.55
UBS Réserve	2'685.74	2'685.49	Voyage OASF	2'542.59	2'542.59
UBS Fonds de soutien	484.60	889.85	Fonds de réserve Journal	25'882.23	28'832.23
PostFinance no 10-4393-0	733.34	4'327.44	Fonds de réserve Formation	18'875.30	18'875.30
PostFinance no 17-191720-1	24'390.53	24'390.53	Fonds de soutien	500.00	900.00
Débiteurs	-	150.00	Capital initial	282.53	
Impôt anticipé à récupérer	-	13.15	Perte de l'exercice	-2'304.76	
Actifs transitoires	72.00		Capital final	-2'022.23	282.53
Stock insignes Arma	200.00	400.00			
Avance SAA	-	3'000.00			
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1.00	1.00			
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	1.00	1.00			
	49'800.65	61'164.00		49'800.65	61'164.00

BUDGET 2018

CHARGES	PRODUITS
Fr.	Fr.
Suisa	Cotisations et Suisa
5'300.00	10'000.00
Assemblée générale	Soutien cours de direction
2'500.00	1'200.00
Frais de comité	Soutien commission musicale
300.00	1'500.00
Frais de déplacement	Perte selon budget
2'000.00	1'150.00
Cours de direction	
1'200.00	
Commission musicale	
1'500.00	
Internet	
50.00	
Intérêts et frais de banque	
300.00	
Frais généraux	
500.00	
Amortissements	
200.00	
13'850.00	13'850.00